

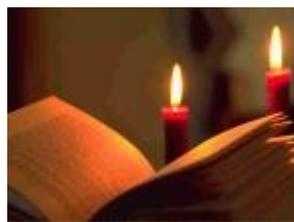
Le carême

Le Carême commence le « Mercredi des Cendres » et s'achève le « Samedi Saint » au soir, veille de Pâques. La « Semaine Sainte » - dernière semaine de Carême - qui commence avec le dimanche des Rameaux, commémore la Cène, la Passion et la mort du Christ sur la Croix. Le « Samedi Saint » au soir et le « Dimanche de Pâques », les chrétiens célèbrent la résurrection du Christ.



La durée du Carême - quarante jours sans compter les dimanches - fait en particulier référence aux quarante années passées au désert par le peuple d'Israël entre sa sortie d'Égypte et son entrée en terre promise ; elle renvoie aussi aux quarante jours passés par le Christ au désert (Matthieu 4, 1-11) entre son baptême et le début de sa vie publique. Ce chiffre de quarante symbolise les temps de préparation à de nouveaux commencements.

Le Carême, temps de conversion, repose sur **la prière, la pénitence et le partage**. La pénitence n'est pas une fin en soi, mais la recherche d'une plus grande disponibilité intérieure. Le partage peut prendre différentes formes, notamment celle du **don**.

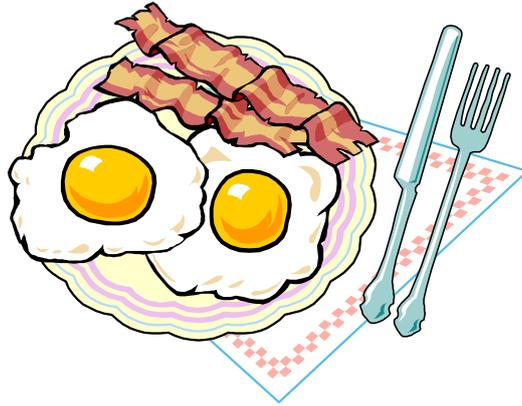


Le Mercredi des cendres

Le Mercredi des cendres, premier jour du Carême, est marqué par l'imposition des cendres : le prêtre dépose un peu de cendres sur le front de chaque fidèle, en signe de la fragilité de l'homme, mais aussi de l'espérance en la miséricorde de Dieu. Tout en le marquant, le prêtre dit au fidèle : "Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle".

L'évangile de ce jour est un passage de saint Matthieu - chapitre 6, versets 1 à 6 et 16 à 18 - qui incite les fidèles à prier et agir, non pas de manière orgueilleuse et ostentatoire, mais dans le secret de leur cœur : "Quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que te donne ta main droite, afin que ton aumône reste dans le secret ; ton Père voit ce que tu fais en secret (...) Quand tu pries, retire-toi au fond de ta maison, ferme la porte, et prie ton Père qui est présent dans le secret (...)

Quand tu jeûnes, parfume-toi la tête et lave-toi le visage ; ainsi ton jeûne ne sera pas connu des hommes, mais seulement du Père qui est présent dans le secret".



Carême et jeûne

Le jeûne a pour but de donner **soif et faim de Dieu** et de sa parole. Il n'est pas seulement un geste de pénitence, mais aussi un geste de solidarité avec les pauvres et une invitation au partage et à l'aumône.

Depuis 1969, le jeûne est limité à deux jours, le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint. Si on prend un repas à midi, on ne prend qu'une légère collation le soir. Sont dispensés du jeûne, les personnes de plus de 60 ans, les jeunes de moins de 18 ans accomplis et les femmes enceintes. L'abstinence (s'abstenir de viande) s'impose, en plus du mercredi des cendres et du vendredi saint, tous les vendredis de carême comme tous les vendredis de l'année. De plus le chrétien peut choisir de réduire sa consommation d'alcool, de tabac.

Le Carême : le temps de Dieu, le temps de la prière, le temps de la grâce.

